

Lundi 20 mars 2017

Chers collègues,
Madame, Monsieur,

L'association des maires de Meurthe-et-Moselle et l'Association Lorraine Qualité Environnement pour la construction, en partenariat avec la DREAL Grand Est, vous proposent de participer à une réunion d'actualités sur :

La qualité de l'air intérieur :
que faut-il faire avant le 1^{er} janvier 2018 dans les lieux accueillant des enfants?
Jeudi 27 avril 2017 de 16h à 18h

à l'Association des maires
80 boulevard du maréchal Foch, à LAXOU

Objectifs :

- . comprendre les enjeux de la surveillance de la qualité de l'air intérieur
- . disposer de solutions pour mesurer et améliorer la qualité de l'air intérieur de ses espaces

Au programme :

Qu'est-ce la qualité de l'air intérieur ? Quels sont les symptômes d'une mauvaise qualité de l'air intérieur ?
Quelles obligations pour les collectivités dans la période 2018-2023 ? Quelles échéances ?
Comment se mettre en conformité ? Qui mesure la qualité de l'air intérieur ? Combien ça coûte ? Quelle périodicité ?
Quelles sont les bonnes pratiques à suivre pour une bonne qualité de l'air intérieur (formation des agents, ventilation, réhabilitation de bâtiment...)? Comment bien choisir les matériaux de construction, produits d'entretien, mobilier, .. ?
Peut-on combiner un bon renouvellement de l'air intérieur et la maîtrise de l'énergie ?

Madame Bérénice JENNESON, chargée d'étude à ATMO Grand Est (nouvelle association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air pour le Grand Est) présentera le sujet et répondra aux questions.

D'autres points seront traités de manière concrète et pratique, je vous remercie d'envoyer préalablement vos questions, que vous pourrez également poser directement aux intervenants et/ou échanger entre élus.

Je vous rappelle que nos sessions d'information sont gratuites et ouvertes à l'ensemble des élus ou agents territoriaux. Vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre conseil ou de votre secrétaire de mairie ou DGS.

Inscrivez-vous sur le site internet www.adm54.asso.fr, onglet « mission formation » **avant le lundi 24 avril 2017** ou par mail à secretariat@adm54.asso.fr ou par fax au 03 83 28 96 96, avec le bulletin de participation ci-joint, en y portant les questions que vous souhaiteriez poser. **L'inscription est obligatoire.**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, vous en remerciant vivement à l'avance, nous vous prions de croire, chers collègues, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de l'Association
des maires de Meurthe-et-Moselle



Rose-Marie FALQUE

Le président de l'Association
Lorraine Qualité Environnement pour la construction



Frédéric MARION